

1^{er} juin 2009

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 1^{er} juin 2009 à 19 h 30.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Jean-Claude Dumas
Madame la conseillère:	Renée Claude Leroux
Messieurs les conseillers :	Raynald Breton Julio Carrier Réjean Giard Marc Lavertu

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Sylvie Breton conseillère est absente.

M. Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le maire, Monsieur Jean-Claude Dumas, ouvre la séance à 19 h 30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2009
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport du directeur général
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Correspondance
9. **Résolutions**
 - 9.1 Engagements de crédits
 - 9.2 Réaménagement du secrétariat
 - 9.3 Mesures spéciales pour les municipalités déstructurées et les villes monoindustrielles
 - 9.4 Compagnonnage dans le cadre du programme de qualification des opérateurs en eau potable
 - 9.5 Lotissement des lots de la rue Biron
 - 9.6 Adoption du plan d'intervention, Weedon Centre, St-Gérard et Fontainebleau
 - 9.7 Valorisation des matières résiduelles (compétences de la MRC)
 - 9.8 Quai (halte routière)
 - 9.9 Internet haute vitesse
 - 9.10 Autorisation de signature du protocole d'entente pour Weedon Centre

10. Varia
11. Période de questions
12. Levée de la séance

2009-102

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté avec l'ajout de 9.10 – autorisation de signature du protocole d'entente pour Weedon Centre.

#3

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2009;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal ;

2009-103

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2009 et que ledit procès-verbal soit et est accepté, tel que présenté.

#4

RAPPORT DES COMITÉS ET DU MAIRE

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans les comités respectifs.

#5

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tel qu'il est prévu à l'article 202.1 du Code municipal, moi, Émile Royer, g.m.a., directeur général et secrétaire trésorier déclare avoir modifié la résolution 2009-055, suite à une erreur de transcription lors de la rédaction de la résolution. La modification à apporter est la suivante : il faut corriger un nom des lumières de rues à installer, soit chemin Cloutier pour intersection chemin Desmarais et route 112. De plus, j'ai déposé la situation budgétaire au 31 mai 2009 et l'état comparatif des activités financières de fonctionnement. Le directeur général/secrétaire trésorier Monsieur Émile Royer a aussi avisé les membres du conseil qu'une dépense de ± 8000.00\$ pour la réparation d'une pompe à la station de pompage du secteur St-Gérard, a dû être faite en urgence.

#6

INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE

Des questions furent posées concernant :

1. le branchage près du chemin Lavertu
2. le discours patriotique qui a lieu lors de la Fête Nationale

Une pétition a été déposée pour les ventes de garage et des gens se sont exprimés sur la façon de faire de la Municipalité.

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES

NoCheque	date effective	Nom	Description	Montant
200900388	2009-05-05	Ministre des Finances du Québec	demande de CA/MDDEP	513,00
200900389	2009-05-05	Bell Mobilité Pagette	incendie comm	154,51
200900390	2009-05-05	Hydro-Québec	hydro bâtisse o pot weedo	212,79
200900391	2009-05-05	Publications CCH Ltée	fourniture de bureau	358,05
200900393	2009-05-05	Régie Inter. Sanitaire desHam.	entente régie sanitaire	14 715,75
200900394	2009-05-05	J. Marc Laroche Inc.	entretien réseau élect.	2 099,48
200900395	2009-05-05	John Meunier Inc.	usine épur weedon/st-Gé	4 493,54
200900396	2009-05-05	Thetford Gaz Service Inc.	entretien mach	706,47
200900397	2009-05-05	Infotech	fourniture de bureau	180,60
200900398	2009-05-05	Fonds de l'information foncière	urbanisme divers	36,00
200900399	2009-05-05	Jean-Claude Dumas	frais dép élu	164,00
200900400	2009-05-05	Garage Carrier et Grenier Inc.	essence hiver/été/inc.	249,06
200900401	2009-05-15	CARRA	Remise de l'employeur ordinaire I	673,00
200900402	2009-05-15	STT de la Municipalité de Weedon	Remise de l'employeur ordinaire I	109,36
200900403	2009-05-15	Caisse Pop Desjardins de Weedon	Remise de l'employeur ordinaire I	508,44
200900404	2009-05-15	Ministre du Revenu du Québec	Remise de l'employeur ordinaire I	2 048,88
200900405	2009-05-15	Receveur Général du Canada	Remise de l'employeur ordinaire I	928,83
200900406	2009-05-15	STT de la Municipalité de Weedon	Remise de l'employeur réduit-1	493,79
200900407	2009-05-15	Caisse Pop Desjardins de Weedon	Remise de l'employeur réduit-	3 237,12
200900408	2009-05-15	Ministre du Revenu du Québec	Remise de l'employeur réduit-	9 838,49
200900409	2009-05-15	Receveur Général du Canada	Remise de l'employeur réduit-	4 298,42
200900410	2009-05-11	Louis-Jr Baillargeon	autres loisirs	100,00
200900411	2009-05-11	SONIC	essence/huile à chauffage	5 382,51
200900412	2009-05-11	Graymont (QC) Inc.	travaux routier	75,60
200900413	2009-05-11	Bell Canada	compte du mois	601,70
200900414	2009-05-11	S.C.A. Weedon	essence/ent bât/village relais	2 589,13
200900415	2009-05-11	Hydro-Québec	éclairage des rues	1 997,99
200900416	2009-05-11	N.S. Girard Inc.	essence/ent bât/mach	2 397,37
200900417	2009-05-11	Inst. Electrique G. Croteau Inc.	usine épur ent stg	103,85
200900418	2009-05-11	Polyvalente de Disraeli	loisirs et cultrve	50,00
200900419	2009-05-11	Alsco Corp.	service de buanderie	130,52
200900420	2009-05-11	SSQ,Société d'assurance-vie Inc.	assurance groupe	3 659,95
200900421	2009-05-20	Maison Laplante	loisirs et culture/frais fixe	2 150,15
200900422	2009-05-20	Groupe Ultima Inc.	ass. Générales	656,00
200900423	2009-05-20	T.G.C. INC.	projet 1 eau potable weedon	515 396,29
200900424	2009-05-20	La Tribune	réfection aqueduc stg	398,22
200900425	2009-05-20	Les Services de Gestion SGT Inc.	réfection conduite eau pot W	3 830,98
200900426	2009-05-20	P E P I N E S	loisirs autres	135,00
200900427	2009-05-20	André Richard	frais dép pers	287,68
200900428	2009-05-20	Alain Audet	frais dép pers	296,65
200900429	2009-05-20	J. N. Denis Inc.	ent rép mach	633,74
200900430	2009-05-20	Centre d'Action Bénévole du Haut	publicité	30,00
200900431	2009-05-20	Bell Mobilité Inc.	h.v. téléphone	110,73
200900432	2009-05-20	Pitney Bowes/ Groupe Mondial des	frais de poste	313,72
200900433	2009-05-20	Monty, Coulombe	services juridiques	946,42
200900434	2009-05-20	Hydro-Québec	éclairage public/poste chlore/us	7 886,54
200900435	2009-05-20	Centre de Gestion de l'équipement	clé en main/avril 09	35 547,99
200900436	2009-06-01	L'Inter Marché de Weedon	réceptions/social	46,02
200900437	2009-06-01	Fédération Québécoise des Mun.	frais de poste	102,67
200900438	2009-06-01	9175-0828 Québec Inc.	amél. Réseau routier/parcs munici	366,84
200900439	2009-06-01	Municipalité de Beaulac-Garthby	incendie formation	450,00
200900440	2009-06-01	Les Chevaliers de Colomb	transport routier autre	126,42
200900441	2009-06-01	Municipalité du Canton de Stratford	incendie entente inter.	977,20
200900442	2009-06-01	Centre d'extincteur SL	incendie équipement	737,96
200900443	2009-06-01	Aréo-Feu Ltée	incendie équipement	580,18
200900444	2009-06-01	Municipalité de Dudswell	incendie entente interm.	1 762,54
200900445	2009-06-01	André Richard	formation espace clos	31,80
200900446	2009-06-01	Action Solutions Sans Fil V Inc.	voirie communication	235,91

200900447	2009-06-01	Inst. Electrique G. Croteau Inc.	pompe fontainebleau/o usée stg	772,24
200900448	2009-06-01	Hydro-Québec	éclairage des rues/usine épur wee	173,65
200900449	2009-06-01	M.R.C. du Haut St-François	h.v. tél/ ordures site cook/	6 181,70
200900450	2009-06-01	Ville de Disraëlli	entretien aqueduc wee	115,03
200900451	2009-06-01	Avensys	usine épuration entretien wee/stg	7 380,83
200900452	2009-06-01	Transcontinental Médias S.E.N.C.	plan d'intervention/réfection serv	782,22
200900453	2009-06-01	Les Pavages St-Francois (1992)Inc.	bnd asphalte	7 940,11
200900454	2009-06-01	Société d'Histoire de Weedon	50% subv 2009	1 500,00
200900455	2009-06-01	Le Comité Weedon Accueille	subv 2009 final	450,00
200900456	2009-06-01	L'Eveil du Citoyen de Weedon	subv. Final 2009	1 850,00
200900457	2009-06-01	Ass.Touristique du Lac Aylmer	subv 2009	850,00
200900458	2009-06-01	Association Plaisanciers de Weedon	subvention 2009	1 000,00
200900459	2009-06-01	Régie Inter. Sanitaire des Hameaux	entente inter.	14 715,75
200900460	2009-06-01	R.B. Inspection Inc.	entretien égout wee/stg	4 591,77
200900461	2009-06-01	Les Ent. Express-Électrique Ltée	usine épur entretien stg	1 015,88
200900462	2009-06-01	Trans-Formation	site web	394,66
200900463	2009-06-01	Environnement E.S.A. Inc.	service prof. /eau potable	2 855,74
200900464	2009-06-01	STELEM INC.	eau potable 3 secteurs/équipement	1 044,09
200900465	2009-06-01	Imprimerie F. Lussier	autres loisirs	152,38
200900466	2009-06-01	Alternateurs Démarreurs Weedon	incendie ent mach	259,62
200900467	2009-06-01	Produits Chimiques CCC LTEE	usine épur wee	793,51
200900468	2009-06-01	Nicole Turgeon	parcs municipaux	250,00
200900469	2009-06-01	Laboratoires d'analyse S.M.Inc	analyse d'eau wee/font/stg potable	956,16
200900470	2009-06-01	Ministre des Finances	services policiers	119 599,00
200900471	2009-06-01	Citi Commerce Solutions	fourniture de bureau	178,93
200900472	2009-06-01	Jean-Louis Blanchette	frais dép	15,00
200900473	2009-06-01	Municipalité De Weedon	frais de poste/social	28,80
200900474	2009-06-01	Postes Canada	frais de poste	218,56
200900475	2009-06-01	J. Marc Laroche Inc.	entretien réseau électrique	413,12
200900476	2009-06-01	Rogers Sans-fil Inc.	h.v. téléphone	395,51
200900477	2009-06-01	Raynald Doyon	social	104,69
200900478	2009-06-01	Hydro-Québec	pompes épuration/maison laplante	1 073,15
200900479	2009-06-01	Martel, Brassard, Doyon, s.e.n.c.	services juridiques	243,63
200900480	2009-06-01	Action Solutions Sans Fil V Inc.	incendie comm	203,18
200900481	2009-06-01	R.B. Inspection Inc.	entretien égoût stg	1 905,33
200900482	2009-06-01	Maryse Grenier	frais dép pers	82,69
200900483	2009-06-01	Émile Royer	frais déplacement personnel	140,54
				817 773,32

2009-104

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la liste des comptes payés et à payer dont le montant est de 848,065.01\$ soit et est acceptée :

Municipalité / salaires :	30,291.69\$
Municipalité / opérations courantes :	817,773.32\$
	=====
Total	848,065.01\$

Le directeur général / secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir ces dépenses.

#8

CORRESPONDANCE

1. Résolution de la Municipalité de Bury concernant la gestion du lieu d'enfouissement technique (LET)
2. Avis public de la Municipalité de Bury concernant l'entrée en vigueur des règlements relatifs au plan d'urbanisme.
3. La journée de la culture, 13^{ième} édition les 25, 26, 27 septembre 2009.

4. Ministère des Transports – Guide d’implantation de trajets scolaires.

2009-105

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Julio Carrier

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ que la correspondance soit versée aux archives municipales.

#9

RÉSOLUTIONS

#9.1

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

2009-106

ATTENDU QU’ il est nécessaire d’effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l’exercice financier 2009;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ que le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-joints pour la période de mai 2009;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :	600.00\$
TRANSPORT ROUTIER :	30000.00\$
HYGIENE DU MILIEU :	3000.00\$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRAIN :	1500.00\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	3500.00\$
ÉCLAIRAGE PUBLIC :	1000.00\$
	=====
	39600.00\$

#9.2

RÉAMÉNAGEMENT DU SECRÉTARIAT

2009-107

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

Que le directeur général Monsieur Émile Royer, soit et est autorisé à réaménager le secrétariat pour un montant de 10,000.00\$.

#9.3

MESURES SPÉCIALES POUR LES MUNICIPALES DÉSTRUCTURÉES ET LES VILLES MONOINDUSTRIELLES.

2009-108

ATTENDU QUE notre municipalité veut être reconnue aux fins des mesures spéciales pour les municipalités déstructurées et les villes monoindustrielles;

ATTENDU QUE ces mesures sont regroupées sous trois fonds, soit le fonds du MAMROT géré à la MRC, le fonds de développement régional géré à la CRÉ et le fonds du MDEIE dédié aux entreprises;

ATTENDU QUE notre municipalité a été consultée et a fourni les éléments qu'elle souhaite mettre de l'avant à l'intérieur du plan de diversification et de développement porté par la MRC;

ATTENDU QUE notre municipalité mettra tout en œuvre afin que soit réalisé des projets du plan et sollicitera les mesures spéciales pour le financer;

ATTENDU QUE notre municipalité accepte d'investir sa part de 1,357.00\$ de la mise de fonds de 10% de la subvention disponible;

ATTENDU QUE la participation de notre municipalité rendra accessible à nos promoteurs le fonds de soutien aux municipalités monoindustrielles du MDEIE ;

A CES CAUSES

IL EST PROPOSÉ par Madame Renée Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

de mandater notre maire Monsieur Jean-Claude Dumas pour signer tous les documents nécessaires à notre adhésion au plan de diversification et de développement et à notre admissibilité aux mesures spéciales pour les municipalités déstructurées et les villes monoindustrielles.

#9.4

COMPAGNONNAGE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE QUALIFICATION DES OPÉRATEURS EN EAU POTABLE

2009-109

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

Et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les services de Michel Poulin, technicien en assainissement des eaux soient et sont retenues pour transmettre la formation complémentaire à celle des opérateurs en eaux potable des réseaux municipaux de Messieurs Alain Audet et André Richard. Cette formation est pour valider et parfaire les compétences requises en milieu de travail, et ce au coût de 2,375.00\$, taxes en sus.

#9.5

LOTISSEMENT DES LOTS DE LA RUE BIRON

2009-110

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon désire vendre des terrains dans le parc de maison-mobile sur la rue Biron ;

CONSIDÉRANT QUE lors de la réforme cadastrale un seul numéro de lot a été donné pour l'ensemble des terrains, puisque la Loi ne permettait pas de faire de lotissement lors de la réforme cadastrale ;

CONSIDÉRANT QUE que pour céder ces terrains, ceux-ci devront être lotis ;

A CES CAUSES

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser Michel J. Côté, a.-g. , à créer 7 lots à même le lot 3 472 173 et 6 autres et un résiduel, à même le lot 3 472 184, pour un grand total de 14 lots, au coût de 5,200.00\$ plus taxes.

D'autoriser le directeur général Monsieur Émile Royer, à signer tous les documents relatifs à ce lotissement.

#9.6

**ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE
RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET
D'ÉGOÛT.**

2009-111

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Municipalité de Weedon adopte le plan d'intervention des infrastructures municipales tel que déposé par la firme Teknika HBA.

#9.7

**VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (DÉLÉGATION DE
COMPÉTENCES À LA MRC)**

2009-112

ATTENDU QUE l'ensemble des municipalités comprises dans le territoire de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François de même que deux municipalités hors territoire (Martinville et St-Malo) ont délégué par entente intermunicipale à la MRC du Haut-Saint-François leurs compétences respectives visant l'exploitation d'une partie de système de gestion de déchets, soit l'exploitation d'un lieu d'entreposage ou d'élimination des déchets solides;

ATTENDU QUE cette entente intermunicipale de délégation de compétences a été signée en septembre 1997 pour une durée de quinze (15) ans avec un renouvellement automatique de cinq (5) ans en cinq (5) ans;

ATTENDU QU' en vertu de cette délégation de compétences par entente intermunicipale, la MRC est en voie de transformer le lieu d'enfouissement sanitaire en lieu d'enfouissement technique;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François prévoit valoriser les matières reçues au lieu d'élimination avant l'enfouissement;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François a précisé ses intentions à l'égard d'entreprises de valorisation dans le parc environnemental par sa résolution 2008-11-4247 adoptée le 26 novembre 2008;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Giard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil de la Municipalité de Weedon autorise la conclusion d'une entente de délégation de compétence à l'égard du domaine des matières résiduelles avec la Municipalité Régionale de Comté du Haut St-François

#9.8

QUAI – HALTE ROUTIÈRE

2009-113

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que Monsieur Émile Royer, directeur général soit et est autorisé à faire les démarches avec les autorités concernées pour l'installation d'un quai à la Halte Routière du secteur St-Gérard.

#9.9

INTERNET HAUTE VITESSE

2009-114

- ATTENDU QUE** onze municipalités participent actuellement à un projet d'étude d'ingénierie préliminaire pour le déploiement du service Internet haute vitesse à leur population et leurs entreprises non desservies;
- ATTENDU QUE** cette étude a été déposée à la MRC, en présence des représentants municipaux le 30 mai 2009;
- ATTENDU QUE** lors de cette rencontre ont été convenus le coût de déploiement et le montage financier, incluant, la mise de fonds du milieu provenant en tout ou en partie de la municipalité;
- ATTENDU QUE** le mode de répartition de la part des municipalités indique une participation de 26 682.00\$ pour la nôtre;
- ATTENDU QU'À** la suite de cette démarche, une demande d'aide financière sera acheminée au programme Communautés rurales branchées du MAMROT;
- ATTENDU QUE** ce programme exige que le porteur du projet soit une MRC, une municipalité, un OBNL ou une coopérative;
- ATTENDU QUE** le scénario optimal pour le projet est de confier la responsabilité de porteur de dossier à la MRC, car celle-ci gère déjà une fibre optique municipale et que le déploiement sera effectué en complément de cette dernière;
- ATTENDU QUE** le modèle d'affaires qui sera retenu fera en sorte que la MRC sera propriétaire des équipements et des infrastructures extérieures et conclura des ententes avec des tiers pour l'ensemble des responsabilités connexes, tels location de terrains pour les antennes, mise en marché, service à la clientèle, entretien;
- ATTENDU QUE** la MRC démarrera le projet que dans la mesure où ce dernier démontrera au minimum une capacité

d'autofinancement et que le service sera de qualité et à des tarifs accessibles compétitifs avec les milieux urbains.

ATTENDU QUE le scénario initial permet un retour sur investissement sur une période de 5 ans ;

À CES CAUSES,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la MRC du Haut-Saint-François soit le porteur du projet de déploiement du service Internet haute vitesse pour les citoyens et les entreprises non desservis de notre municipalité;

QUE la MRC soit par conséquent propriétaire de l'ensemble des équipements et des infrastructures pertinentes;

QU'À cette fin, notre municipalité donne compétence à la MRC pour réaliser le projet, notamment :

- déposer les demandes d'aide financière nécessaires (MAMROT, CRÉ, Pacte rural, etc.);
- réaliser l'appel d'offres pour le choix d'un fournisseur de service Internet haute vitesse;
- signer l'ensemble des documents (ententes, contrats, etc.);

QUE notre municipalité participe financièrement à la mise de fonds en versant à la MRC la somme de 26 682.00\$.

#9.10 **AUTORISATION DE SIGNATURE -PROTOCOLE D'ENTENTE WEEDON CENTRE**

2009-115 IL EST PROPOSÉ par Madame Renée-Claude Leroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Monsieur Jean-Claude Dumas, maire, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Weedon, l'addenda au protocole d'entente pour la mise aux normes des installations d'eau potable pour Weedon Centre.

#10 **VARIA**

#11 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une question fut posée sur le nom de la Municipalité.

#12 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2009-116 À 20h40, Monsieur Julio Carrier propose la levée de cette séance ordinaire.

Émile Royer, g.m.a.

Directeur général / Secrétaire-trésorier

Jean-Claude Dumas

Maire